

L'Angiil vous propose un nouveau service :

angiil

Ma retraite accompagnée

Ma **Retraite Accompagnée** est un **service d'accompagnement individuel** pour avancer sereinement vers la retraite et optimiser votre future pension.

Réalisé sur une période de **6 à 24 mois**, il se déroule en **6 étapes** :

- ▶ prise de contact individuelle et **récupération de vos informations retraite** (relevé de carrière...)
- ▶ 1^{er} rendez-vous individuel et **analyse de vos documents**
- ▶ 2^é rendez-vous individuel. **Simulation** de votre pension **avec optimisation de votre date de départ**
- ▶ **accompagnement à la résolution des anomalies** info retraite
- ▶ **réalisation du dossier de liquidation de retraite** ; pour les adhérents Angiil se rajoute la **transmission aux organismes**
- ▶ **suivi des demandes d'informations des caisses de retraite après demande de liquidation**

RESERVE AUX
SOIGNANTS LIBERAUX !

AVANTAGES

Un service 100% personnalisé :

- ▶ rendez-vous individuels
- ▶ interlocuteur dédié à votre dossier
- ▶ suivi régulier avec information à chaque étape (mail, courrier, rendez-vous)
- ▶ estimation des charges et impôts à payer en dernière année d'activité

Un service 100% gain d'argent :

- ▶ déductibilité sur la déclaration 2042
- ▶ paiements en plusieurs fois
- ▶ optimisation de votre date de départ en retraite



Ma **Retraite Accompagnée** fait l'objet d'un contrat. Un **tarif préférentiel** est accordé aux adhérents Angiil.

Tarifs (TTC)	Non adhérent	Adhérent
Ma retraite accompagnée	2100 €	1800 €

La facturation s'effectue au forfait et en 2 temps :

- ▶ 1400 € (1200 € pour les adhérents Angiil) à la signature du contrat
- ▶ solde (700€ ou 600€) à la demande de liquidation de votre retraite.

Etalement possible des paiements en 15 mensualités (10 à la signature du contrat, puis 5 à la liquidation). Mensualités fixées à 140€ pour les non-adhérents Angiil et 120€/mois pour les adhérents.

Aujourd'hui, comme demain, l'Angiil est là.

Nous vous aidons, vous gardez le contrôle !

Un service 100% gain de temps :

- ▶ accompagnement dans la résolution des anomalies info retraite
- ▶ extranet individuel pour le dépôt des documents

Un service 100% soignant libéraux :

- ▶ réservé aux infirmiers, kinés, sages-femmes, orthophonistes, pédicures-podologues, psychologues... libéraux
- ▶ bonne connaissance des rouages des caisses de retraite des indépendants, notamment de la Carpimko

Pour en savoir davantage :

- ▶ par téléphone au 05.61.58.37.37
- ▶ Par mail à infos@angiil.com



www.angiil.com



infos@angiil.com



AssoNGIIL



05 61 58 37 37



Association Nationale de Gestion
des Infirmières et Infirmiers Libéraux